

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 juin 2014

OBJET :

**Subvention à l'association
« Atelier Mémoire d'Essey »**

Rapporteur : Mme DEVOUGE

Délibération n°20

EXPOSE DES MOTIFS

Lors de la séance du 14 octobre 2013, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville à la Fondation du Patrimoine et le lancement d'une campagne de mécénat populaire en vue de collecter des fonds destinés à contribuer au financement de la restauration et de la mise aux normes de l'Eglise Saint Georges

Aussi, l'association "Atelier Mémoire d'Essey" ("AME"), ayant pour objet de reconstituer, conserver et valoriser la mémoire de la commune, de promouvoir et soutenir la préservation du patrimoine historique et culturel local, et de favoriser les rencontres entre Ascéens, a souhaité s'investir dans ce projet.

Dans le cadre d'une convention de financement tripartite avec la Fondation du Patrimoine, l'association "AME" se chargera notamment d'animer la souscription et sera donc un partenaire privilégié dans la recherche de fonds.

Cependant, cette association doit faire face à des frais administratifs et sollicite une subvention exceptionnelle pour couvrir ses dépenses nécessaires à son fonctionnement.

PROPOSITION

Compte tenu que les actions de cette association présentent un intérêt communal manifeste, il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 150,00€ au profit de "l'Atelier Mémoire d'Essey".

Il est précisé que les crédits feront l'objet d'une inscription complémentaire au budget 2014, article 65748 – "Subvention aux associations", par décision modificative.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 03 juillet 2014.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE